

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement européen 1907/2006/CE

Produit : **VINIFICATEUR N**

Version du 05/03/2014

1 - Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

Désignation commerciale : VINIFICATEUR N

Utilisation : Produit utilisé en œnologie

Fournisseur : SOFRALAB

79 AV. A.A. Thévenet - BP 1031 - 51319 MAGENTA - FRANCE

Courriel : lcq@sofralab.com

Tél. 00 33 (0)3 26 51 29 30 - Fax 00 33 (0)3 26 51 87 60

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 00 33 (0)1 45 42 59 59

2 – Identification des dangers

Produit non dangereux selon les critères de la réglementation européenne relative à la classification des substances dangereuses.

Ce produit contient de la silice :

- Contact avec les yeux : Peut causer une irritation.
- Inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.

3 – Composition / Informations sur les composants

- Composition : Bentonite
N^oCAS : 1302-78-9
N^oEINECS : 215-108-5
- Composant dangereux : Silice cristalline <3% :
 - Quartz (SiO₂) N^oCAS : 14808-60-7 / N^oEINECS : 238-878-4
 - Cristobalite N^oCAS : 14464-46-1 / N^oEINECS : 238-4 55-4

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit : VINIFICATEUR N

Version du 05/03/2014

4 - Premiers secours

Remarques générales :	En cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. Traitement symptomatique. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
En cas de contact avec la peau :	Retirer les vêtements souillés et laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau et au savon pendant 10 à 15 minutes.
En cas de contact avec les yeux :	Laver immédiatement et abondamment à l'eau froide pendant 10 à 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes.
En cas d'inhalation :	Ventiler la zone. Amener la victime à l'air libre. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et appeler une ambulance médicalisée.

5 - Mesures de lutte contre l'incendie

Produit non inflammable

Moyens d'extinction appropriés : Eau, CO₂, poudre (en fonction du type d'incendie).

Protection de l'environnement : L'eau utilisée pour l'extinction des incendies, contaminée par le produit, doit être évacuée selon les normes légales en vigueur.

6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Mesures pour la protection de l'environnement : Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage : Recueillir par moyen mécanique, à l'état sec et rincer la surface souillée abondamment à l'eau.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés en vue du recyclage ou de l'élimination de déchets récupérés selon les réglementations en vigueur (voir Rubrique 13).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit : VINIFICATEUR N

Version du 05/03/2014

7 - Manipulation et stockage

Les prescriptions relatives aux locaux sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

Manipulation : Eviter toute formation de poussières. Eviter l'inhalation et le contact avec la peau et les yeux. Se référer au paragraphe 8.
Prévoir une ventilation et une évacuation appropriée au niveau des équipements.

Stockage : Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

8 - Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition : TLV-TWA : 0.4mg/m³ (silice cristalline ; fraction < 10µm).

Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CE



Equipements de protection obligatoires

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.



Protection des voies respiratoires

Porter un masque anti-poussière dans les lieux peu ventilés (à cartouches avec filtre).



Protection des yeux

Port de lunettes de sécurité avec protections latérales (EN 166) si la concentration en poussières dans l'air est excessive.



Protection des mains

Gants en PVC ou toute autre matière plastique

Mesures d'hygiène : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

Maintenir les locaux et les postes de travail en parfait état de propreté, les aérer et les nettoyer fréquemment.

9 - Propriétés physiques et chimiques

Informations générales :

- Aspect : Poudre fine
- Couleur : Blanc crème, beige
- Odeur : Inodore

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :

- pH (solution à 5%) : 8 à 11
- Densité : 0.7 à 0.9 g/cm³

Autres informations :

- Solubilité : Eau : Insoluble / Autres solvants : insoluble
- Point de fusion : 1000 à 1250°C

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit : VINIFICATEUR N

Version du 05/03/2014

10 - Stabilité et réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 de la FDS.

11 - Informations toxicologiques

Produit non toxique.

12 - Informations écologiques

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.
Produit biodégradable.

13 – Considérations relatives à l'élimination

Produit : Les produits chimiques doivent être éliminés ou recyclés en accord avec les réglementations nationales.

Emballage : Les emballages doivent être éliminés selon les réglementations en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

14 - Informations relatives au transport

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

15 - Informations réglementaires

Classification selon : La directive 67/548/CE (Substances dangereuses) et ses adaptations.
A aussi été pris en compte le Règlement (CE) n°1272/2008 et ses modifications (453/2010 Annexe I)

16 - Autres informations

Les informations de cette fiche de données de sécurité sont issues des données de nos fournisseurs.

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.